

Nouvelles modalités d'inscription
Cantine scolaire et garderie périscolaire
Règlement 2019/2020

Nouvelles modalités d'inscription

Périodicité : Inscriptions à la semaine

Délais : Au plus tard le jeudi à 9h, pour la semaine suivante.

Dépôt des fiches d'inscription dans la boîte aux lettres « Cantine/Garderie » située à l'extérieur de l'école.

(Pour la semaine de rentrée de septembre : avant le jeudi 29 août à 9h)

Primaire : Attention !

Après 17h, l'école primaire est fermée.

Veillez à bien inscrire votre enfant en garderie lorsque cela est nécessaire pour éviter qu'il échappe à la vigilance des adultes et qu'il ne soit livré à lui-même.

Tarifs : **Garderie** : 2.5€ matin **ou** soir / 4€ matin **et** soir
 Cantine : 2.20€/repas

Vente des tickets : Lundi, mardi et jeudi de 7h30 à 18h30 à la cantine
(chemin du Mont Breuvart)

Fiches d'inscription : Disponibles à la cantine lors de l'achat des tickets et téléchargeables sur le site de la commune : <http://www.bouvigny-boyeffles.fr/>
(Section: Services municipaux → Service cantine garderie)

Changements exceptionnels :

Pour faciliter l'organisation de l'accueil et garantir la sécurité des enfants, les changements doivent être exceptionnels.

Ils devront être notifiés par écrit, daté et signé (hors sms et mail) **24h à l'avance**.

Pour les urgences : ☎ Cantine/Garderie : 03.21.29.29.69

Modalités d'accueil des enfants en garderie

Horaires : le lundi, mardi, jeudi et vendredi
à partir de 7h30 le matin, et jusque 19h le soir.

Garderie maternelle : à la cantine, chemin du Mont Breuvart.

Garderie Primaire : à la Maison des Jeunes, 2 grand rue.

Les enfants sont pris en charge après la classe par le personnel communal.

Les collations : Le petit déjeuner est servi jusque 8h20 le matin.
Le goûter est servi à l'arrivée des enfants en garderie le soir.

Règlement de la cantine scolaire

La cantine est située dans la cour de l'école maternelle, chemin du mont Breuvart.

Maternelle : Seuls les enfants scolarisés à la journée peuvent manger à la cantine.

Après le repas, les enfants sont dirigés vers la cour de l'école maternelle, la salle de motricité ou la salle vidéo, en fonction de la météo.

Primaire : Les enfants rejoignent la cour de l'école à la fin de la classe et sont répartis en 2 services.

Avant et/ou après le repas, ils sont dirigés vers la cour de l'école primaire, la salle des sports ou la maison des jeunes en fonction de la météo.

Absence : Les tickets pourront être reportés à condition de prévenir au 03.21.29.29.69 [avant 10h](#).

Comportement : Aucun comportement insolent ou dangereux, notamment sur les trajets entre l'école et la cantine ne sera toléré.

Un enfant troublant le fonctionnement du service par son comportement verbal ou physique, pourrait être renvoyé temporairement ou définitivement.

Contacts

Service Cantine/Garderie : Nathalie BUDKA (Responsable)
03.21.29.29.69

Maison des jeunes : Lieu de garderie primaire
03.21.29.40.81 ou 06.74.89.14.64